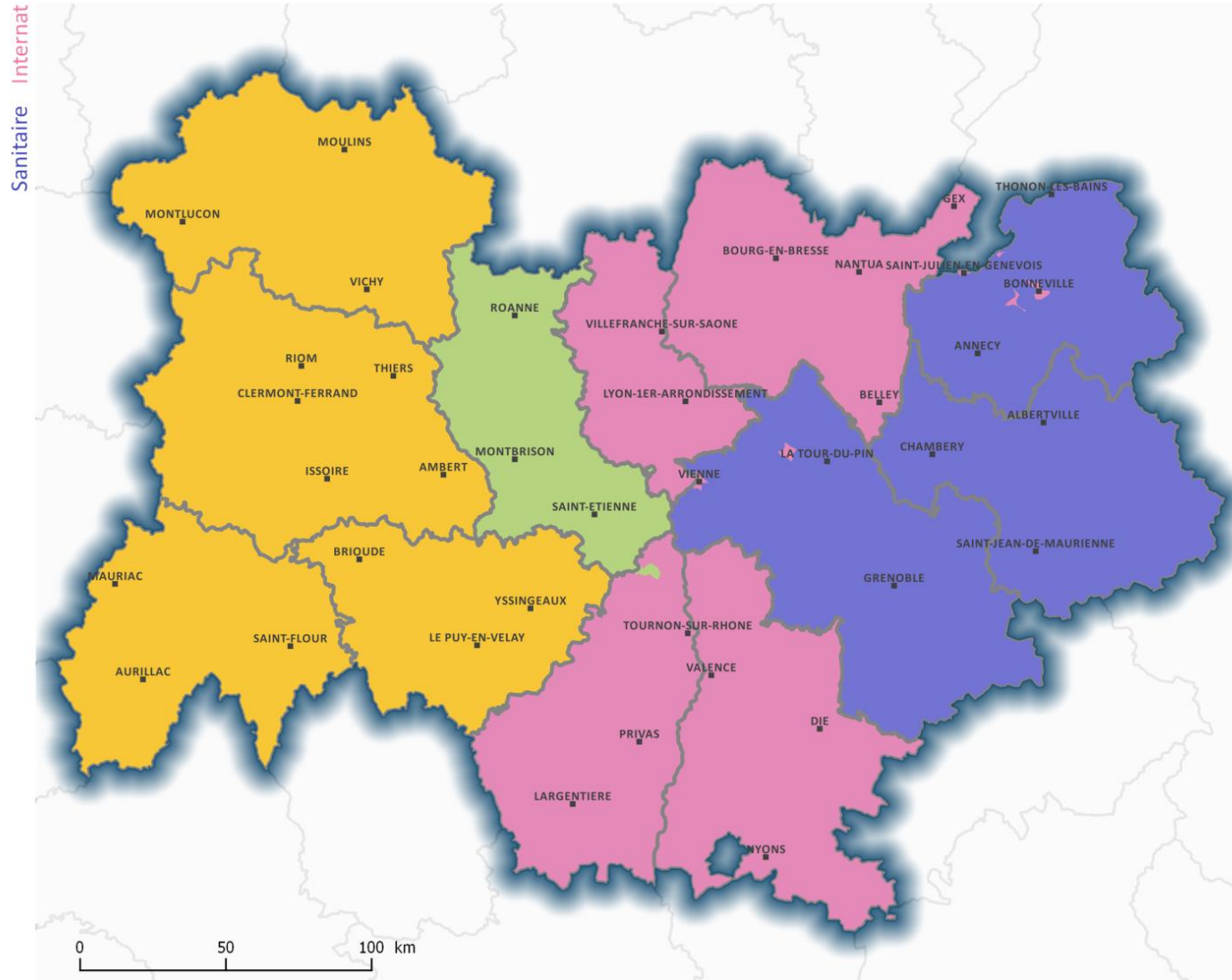


Bienvenue aux nouveaux internes

Le rôle de l'ARS dans l'organisation et le déroulement des choix de stages

Une région, 4 subdivisions



1 région
4 subdivisions



4 CHU de
rattachement

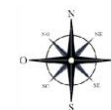


5 facultés de médecine
3 facultés de pharmacie
2 facultés d'odontologie

Réalisation : ARS Auvergne Rhône Alpes - service études et prospective

Source : MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ : Arrêté du 18 septembre 2017 portant détermination des régions et subdivisions du troisième cycle des études de médecine et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale

Edition : 10/10/2017



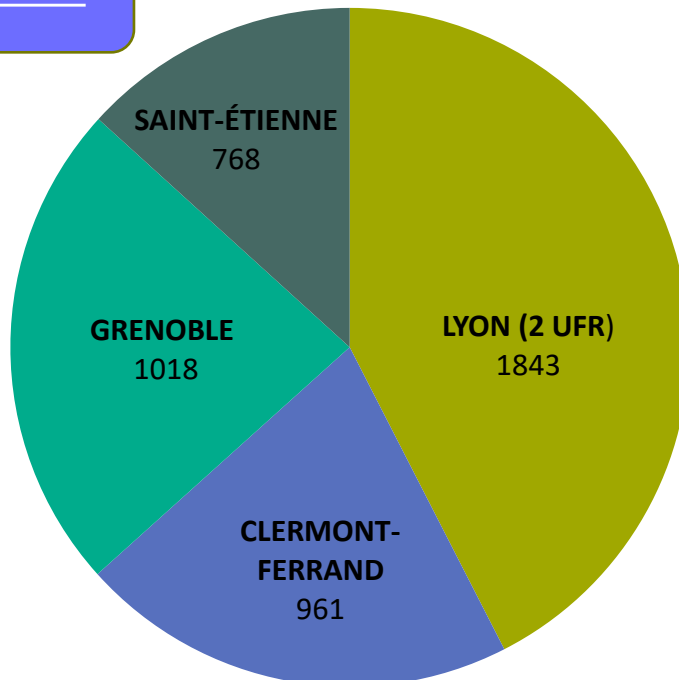
Une région, 4 subdivisions



4988 internes et docteurs juniors
dont 4631 en médecine (1406 MG)

- 44 spécialités médicales, chirurgicales et biologique
- 3 spécialités odontologiques
- 3 spécialités pharmaceutiques

Médecine



Pharmacie
319

Biologie
médicale
162

Odontologie
38

Focus promo 2024 :
- 982 nouveaux internes de
médecine (ED + redoublants ECN)
- 84 nouveaux internes de
pharmacie
- 12 nouveaux internes
d'odontologie

**Focus Docteurs
juniors : 800**

La collaboration inter-institutionnelle

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

- Nomination en qualité d'interne
- Mise en disponibilité
- Régime disciplinaire
- Suivi des congés

ARS

- Agréments et ouverture des postes
- Choix de stages (formation pratique) hospitaliers et extra-hospitaliers
- Classement des internes
- Attribution d'une année-recherche

ETABLISSEMENT D'AFFECTION

- Prise en charge financière
- Gardes
- Demandes de congés

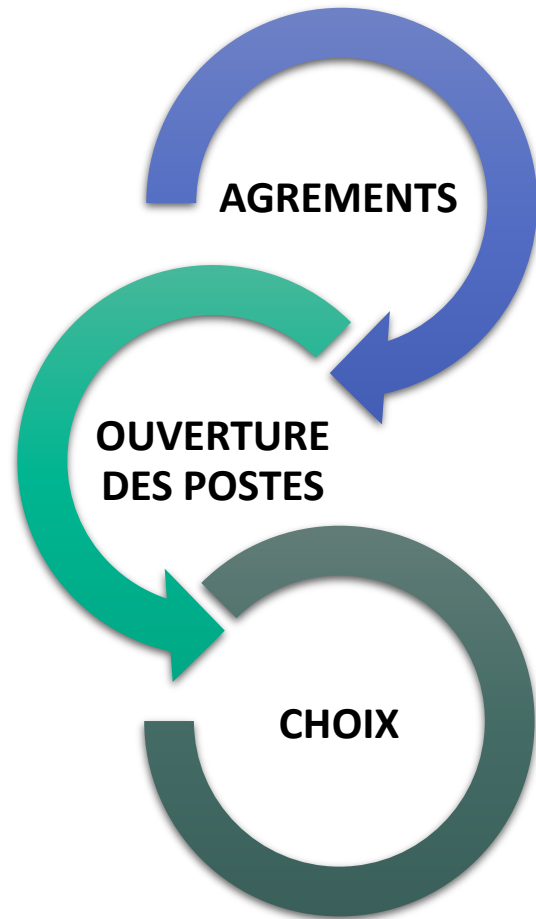
SYNDICATS D'INTERNES

- Portent la voix des internes et les représentent auprès des instances nationales et des différentes commissions
- Conseillent sur les parcours

FACULTES

- Inscription universitaire
- Formation théorique
- Propositions d'agrément
- Diagnostic des besoins de formation
- Validation des stages
- Suivi des maquettes
- Gestion du cursus (année –recherche, stages hors-subdivision, changements de filières, droit au remords...)
- Délivrance des diplômes

Organisation des Choix : 6 mois de coordination



Liste de terrains de stages agréés (1 fois par an)



- ✓ Maquettes DES
- ✓ Réforme du 3^e cycle
- ✓ Avis pédagogique des coordonnateurs
- ✓ Commission d'agrément



Liste de postes (2 fois par an)



- ✓ Nombre d'internes participant au choix
- ✓ Nombre de postes proposés sur le territoire
- ✓ Exigences des maquettes
- ✓ 2 Commissions : évaluation des besoins / ouverture des postes

CHU / établissements

Syndicats /
représentants
d'internes



Facultés et coordonnateurs

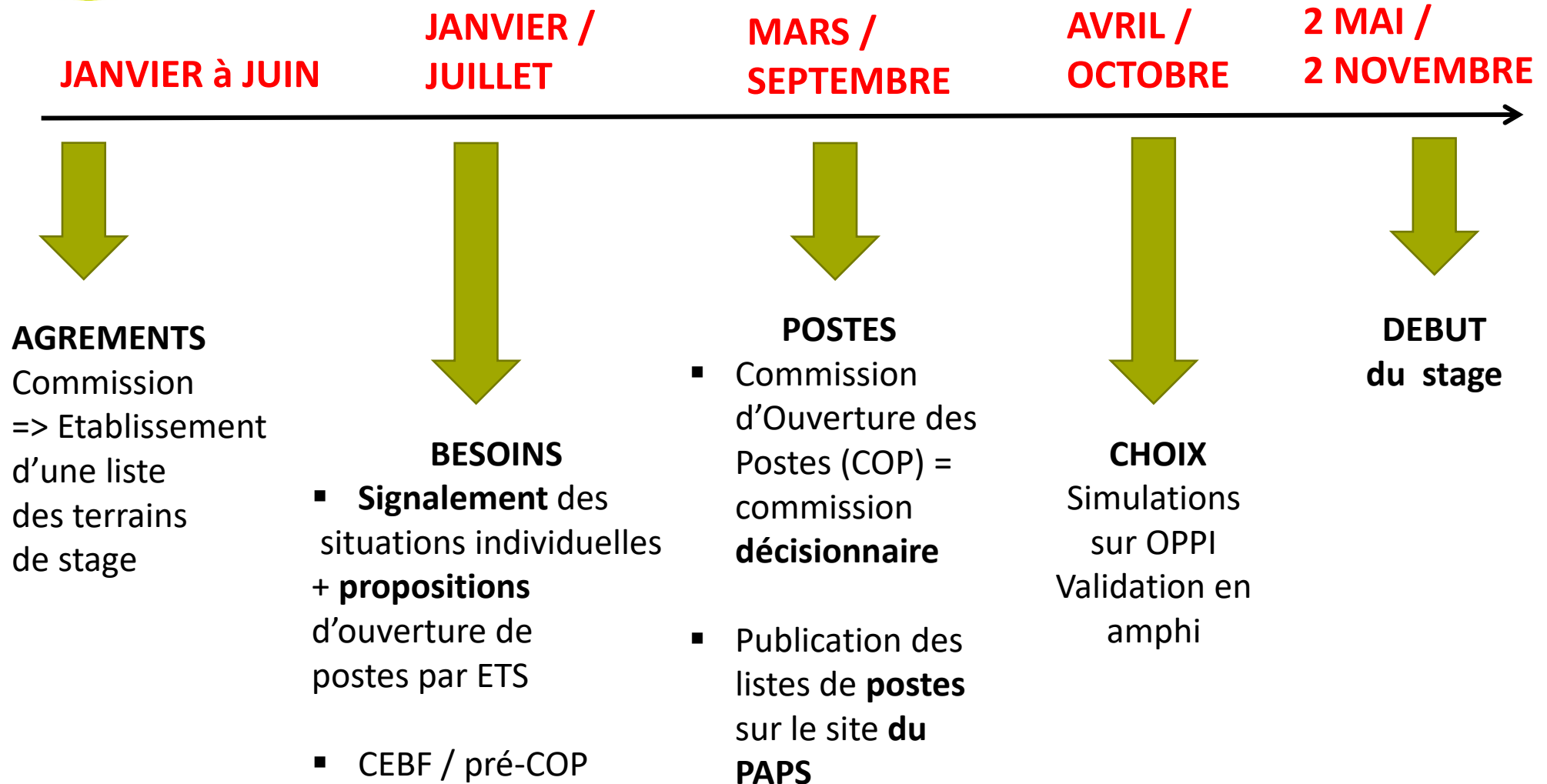
Liste d'affectations (2 fois par an)

- Publication des postes
- Classement des internes
- Amphi de choix de stage : physique ou dématérialisés



Départ en stage !
2 mai / 2 novembre

Organisation des Choix : 6 mois de coordination



Anticipez vos demandes, n'attendez pas le dernier moment !

Site internet du PAPS Auvergne-Rhône-Alpes (Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé) :

www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr

Je suis : Médecin/Pharmacien/Chirurgien-dentiste

Je cherche : La formation initiale ou continue

Où trouver les informations ?

PRÉSENTATION DES ÉTUDES MÉDICALES SERVICE SANITAIRE EN SANTÉ L'INTERNAT MON ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Accueil > Médecin : La formation initiale ou continue > L'internat

L'internat

Informations utiles

Choix des stages

Terrains de stage agréés

"Docteurs juniors"

Places vacantes suite ECN

Plateforme d'évaluation des conditions de travail des intern...

La gestion des situations individuelles

Stage libre, surnombre,
stage hors-subdivision,
année-recherche,
disponibilité, droit au
remords, ...

toutes les démarches
sont sur le PAPS !

ARTICLE

Choix des stages

Dernière mise à jour : 10/10/2019



Crédit : Fotolia

Retrouvez ici les calendriers et postes
ouverts pour chaque semestre.

Préparation de votre prochain semestre - situations particulières

Pour chaque situation ou semestre particulier, consultez dans le tableau ci-dessous la procédure associée pour faire vos démarches **dans les délais impartis** et adresser vos demandes aux bons interlocuteurs.

 [Procédures situation particulière internat \(pdf, 479.7 Ko\)](#)

Calendrier d'ouverture de postes et des choix de postes



Liste des postes ouverts pour la médecine



Le déroulement des choix semestriels

- **Choix par DES, sur des postes identifiés**
 - **2 listes distinctes : phase socle et phase d'approfondissement**
- Depuis novembre 2023 : choix dématérialisés sur une plateforme en ligne

Pour aller plus loin, la plateforme OPPI c'est aussi :

- Suivre son parcours
- Déclarer sa situation semestrielle
- Formuler ses vœux de stage
- Consulter les agréments
- ...

oppi



ARS ARA
sur auvergne-rhone-alpes.internat.app

Géraldine 🧡

Choix Médecine générale a débuté

Tu peux commencer à indiquer tes vœux de stage pour cette simulation ! Elle se termine le 29/09/2023.

[Participer à la simulation](#)

Comment ça marche ? 🧡

Liste de vos vœux classés

1	BICHAT-CLAUDE-BERNARD (AP-HP) PSYCHIATRIE ET ADDICTOLOGIE 72 H LE JOYEUX MICHÉL Psychiatrie	👇
2	ALBERT-CHEVIER (CRETEIL) AP-HP SERVICE DE PSYCHIATRIE SECTORISE FELISSOLO ANTOINE Service de Psychiatrie - 11 Avenue de la Psychiatrie	👇
3	AVICENNE (BOBIGNY) (AP-HP) PSYCHOPATHOLOGIE ENFANT ET ADOS PEA - LIARSON BAUBET THIERRY Psychiatrie	👇

1. Ouvre la [page dédiée](#) à la simulation
2. Ajoute des stages à ta liste des vœux
3. Ordonne la liste de tes vœux

Et voilà ! 🧡

[Obtenir plus d'aide](#)

Le classement des internes : la liste d'appel

- Le classement aux ECN/concours est arrêté par le CNG, il est national => détermine le rang de classement local dans la subdivision et la spécialité



FOCUS promo 2024 : règle d'interclassement EDN/ECN définie par le Ministère sur le principe du pourcentage de positionnement dans la promotion d'origine

$$\% \text{ de positionnement} = \frac{\text{Rang de l' étudiant dans la promotion d' origine}}{\text{effectif de la promotion d' origine}}$$

- Liste d'appel établie chaque semestre par l'ARS juste avant les choix
- Classement établi par spécialité et par phase (socle et approfondissement) : internes classés en fonction du nombre de « semestres validés pour l'ancienneté » puis selon le rang de classement local au sein de la subdivision
- Le classement est modifié suite à la « non validation » d'un ou plusieurs semestres, droit au remords, disponibilité ...
- Ancienneté conservée en cas de surnombre, année-recherche et disponibilité pour études et recherche dans la limite de 2 ans

La plateforme d'évaluation des conditions de travail



Questionnaire relatif aux conditions de travail des internes

🕒 Temps de remplissage estimé : 10 mn



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



En quoi consiste cette plateforme d'évaluation ?

Ce projet consiste en un **questionnaire d'évaluation des stages** (hôpitaux, cliniques, ambulatoires, administration) destiné à tous les étudiants de médecine, de pharmacie et d'odontologie, quel que soit leur DES de spécialisation.

Ce questionnaire de 13 questions vise à mieux identifier les **difficultés éventuelles** des internes concernant leurs **conditions de travail**.

Vous pourrez répondre au questionnaire sur la plateforme nationale ministérielle « Démarches simplifiées » utilisée par toutes les ARS.

À quoi va servir cette plateforme ?

Cette évaluation permettra d'établir un **état des lieux objectif** de la qualité des stages dans la région sur les aspects réglementaires, sur plusieurs semestres et de manière anonyme. C'est un véritable outil à disposition des étudiants.

La participation de tous les internes et docteurs juniors amènera les différents acteurs garants de la formation à **accompagner les établissements et maîtres de stage des universités (MSU) dans une démarche d'amélioration**.

Dispositifs pour la santé des étudiants – Clermont-Ferrand

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Clermont-Ferrand	Référent CNAES : Lauren VERONESE (Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé)	lauren.veronese@uca.fr	CNAES / Ministères santé et enseignement supérieur
Clermont-Ferrand	Cellule d'aide aux étudiants en difficulté	04 73 17 81 12 ou 04 73 75 04 43 / caed.medecine@uca.fr	UFR médecine et des professions paramédicales
Clermont-Ferrand	Service de Santé Universitaire	veille-rps@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Clermont-Ferrand	Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)	04 73 34 97 20 / servicepsy.ssu@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Clermont-Ferrand	Service de médecine du travail CHU	04 73 75 48 60	CHU Clermont-Ferrand
Clermont-Ferrand	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	07 88 91 82 86 / cellule-harcelementsexuel@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Grenoble

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Grenoble	Référents CNAES : Marie-Thérèse LECCIA et Athan BAILLET (Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé)	mtleccia@chu-grenoble.fr / abaillet@chu-grenoble.fr	CNAES / Ministères santé et enseignement supérieur
Grenoble	Le D.A.U-MG ("le dahu") - Dispositif d'appui Universitaire MG	dau-mg@univ-grenoble-alpes.fr	DMG Faculté Grenoble
Grenoble	SOS internes Grenoble	sos.intgre@gmail.com	Syndicats d'internes AIMG et ARAVIS
Grenoble	Association HELPS	helps.grenoble@gmail.com	Etudiants psychologie et médecine
Grenoble	Service de médecine du travail CHU	04 76 76 51 23	CHU Grenoble
Grenoble	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	alerte-violences-sexuelles-sexistes@univ-grenoble-alpes.fr	Université de Grenoble
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Lyon

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Lyon	Référent CNAES : Martine WALLON (Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé)	martine.wallon@chu-lyon.fr	CNAES / Ministères santé et enseignement supérieur
Lyon	CEPIM (Centre de Prévention et d'Intervention contre le harcèlement, le sexisme et la Maltraitance)	cepim.hcl@chu-lyon.fr	Université Lyon1 et HCL
Lyon	Service de médecine du travail CHU	04 78 86 12 05	HCL
Lyon	Service de santé universitaire (SSU)	04 27 46 57 57 / ssu@univ-lyon1.fr	Université Lyon1
Lyon	T.A.BOU Structure d'aide aux étudiants en santé	t.a.bou.lyon@gmail.com	Internes de psychiatrie et médecine du travail
Lyon	ASSPiRE (Accompagnement et Soutien Pédagogique Personnalisé pour la Réussite des Étudiants)	asspire@univ-lyon1.fr	Etudiants / Faculté de médecine Lyon-Est
Lyon	Cellule Ecoute pour les étudiants de 3e cycle en médecine générale et MSU	cellule.ecoute.cumg@univ-lyon1.fr	CUMG Université Lyon1
Lyon	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	harcelement@univ-lyon1.fr /discrimination@univ-lyon1.fr	Université Lyon
Lyon / Saint-Etienne	Nightline Lyon - Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants lyonnais et stéphanois	04 85 30 00 10 / nightline-lyon.fr	Association lyonnaise en partenariat avec Université Lyon
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Saint-Etienne

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Saint-Etienne	Référent CNAES : Catherine MASSOUBRE (Coordination Nationale d'Accompagnement des étudiants et étudiantes en santé)	catherine.massoubre@chu-st-etienne.fr	CNAES / Ministères santé et enseignement supérieur
Saint-Etienne	Structure d'aide pour les étudiants en Santé	medecine-cellulesoutien@univ-st-etienne.fr	Faculté de médecine Saint-Etienne
Saint-Etienne	Médecine Préventive Universitaire	04 69 66 11 00 mpu@univ-st-etienne.fr	Université Jean Monnet St Etienne
Saint-Etienne	Service de médecine du travail CHU	04 77 82 83 25 santetravail.secretariat01@chu-st-etienne.fr	CHU Saint-Etienne
Saint-Etienne	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	cellule-alerte@univ-st-etienne.fr / egalite-femmes-hommes@univ-st-etienne.fr	Université Jean Monnet St Etienne
Lyon / Saint-Etienne	Nightline Lyon - Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants lyonnais et stéphanois	04 85 30 00 10 / nightline-lyon.fr	Association lyonnaise en partenariat avec Université Lyon



Vos interlocuteurs

- **Hélène DOUMAYROU** : Responsable de l'internat
- **Dr Sophie GEHIN** : Responsable du pôle formation
- **Célia PACULL** : Chargée de mission – référente
Docteurs Juniors

Référent	Subdivision
Claudine JOUZEAU	Lyon MG Pharmacie-Biologie Odontologie
Cindy ROBERT	Lyon (spécialités autres que MG) Saint-Etienne (spécialités autres que MG)
Sylvette FERRY	Grenoble Saint-Etienne (MG)
Marion BUSLOT	Clermont-Ferrand

Une équipe à votre écoute



Un numéro :
04 72 34 74 00



Une adresse mail :
ars-ara-dos-internat@ars.sante.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Merci de votre attention